

# FORMATION VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE.

## POURQUOI PARLER DE LA LAÏCITÉ AUJOURD'HUI ?

Depuis plusieurs années, les questions relatives au port du voile à l'école, à la crèche ou dans l'espace public, aux menus servis dans les cantines scolaires, aux prières de rue, aux caricatures... font la une des médias. L'actualité tragique de l'année 2015 a rappelé la nécessité de partager les valeurs et principes élémentaires qui fondent notre République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Mais ces débats témoignent d'une connaissance partielle de la laïcité, focalisée sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit et permet. Les préjugés, contre-sens et malentendus sur le sujet contribuent à entretenir un climat de défiance vis-à-vis des institutions et des tensions au sein de notre société entre deux perceptions opposées : celle d'une laïcité menacée par une plus grande visibilité du fait religieux dans l'espace public et celle d'une laïcité vécue comme un outil de discrimination en raison de l'appartenance religieuse. Dans ce contexte, nombre de remontées de terrain, relayées par les réseaux professionnels comme par les représentants des services déconcentrés de l'État, montrent à la fois un certain découragement des intervenants sociaux et éducatifs, leur grand isolement et une difficulté à répondre aux situations qu'ils rencontrent ou aux interpellations dont ils font l'objet. Ainsi, la majorité des acteurs exprime un important besoin de formation, car peu outillés pour faire face aux situations professionnelles de plus en plus complexes auxquelles ils sont confrontés quotidiennement : revendications religieuses, prosélytisme, théorie du complot, discriminations...

Le plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » est d'abord une réponse à cette demande de qualification et d'accompagnement des professionnels. Dix mille personnes par an seront formées au cours des deux prochaines années. Grâce à la formation de ces intervenants de proximité impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques, l'ambition de ce plan est d'adresser à tous, et plus particulièrement aux jeunes, un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas. Pour créer les conditions du dialogue avec l'ensemble des composantes de notre société, il faut donc s'entendre sur ce dont on parle.

## À QUI EST DESTINÉE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à tous les professionnels - agents publics, salariés et bénévoles du secteur associatif - qui sont au contact direct des publics, prioritairement ceux en relation avec des enfants, des jeunes ou des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les professionnels qui interviennent dans l'espace public et les agents d'accueil sont également concernés (gardiens d'immeubles ou d'équipement sportifs, agents d'accueil de mairie...). L'objectif de ces formations est de permettre aux acteurs de terrain d'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention et d'être en capacité d'apporter des réponses conformes au cadre légal, dans une logique de dialogue et de pédagogie.

La formation leur permettra :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de travailler sur des cas pratiques répondant aux interrogations du quotidien, par exemple : prière sur le lieu de travail, refus de mixité, demande de financement d'association ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux ;
- d'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec d'autres professionnels.

La formation se compose d'un tronc commun et d'un module de spécialisation adapté au profil des participants. À ce jour, deux modules de spécialisation sont proposés :

- laïcité et relation éducative ;
- laïcité et usage des espaces publics.